

LA VOIX DE L'ANR

le magazine de tous les retraités, reconnue d'intérêt général

N° 504

AVRIL 2023

DÉFENSE
RENCONTRE
INFORMATION
ENTRAIDE
PROTECTION

www.ansiege.fr

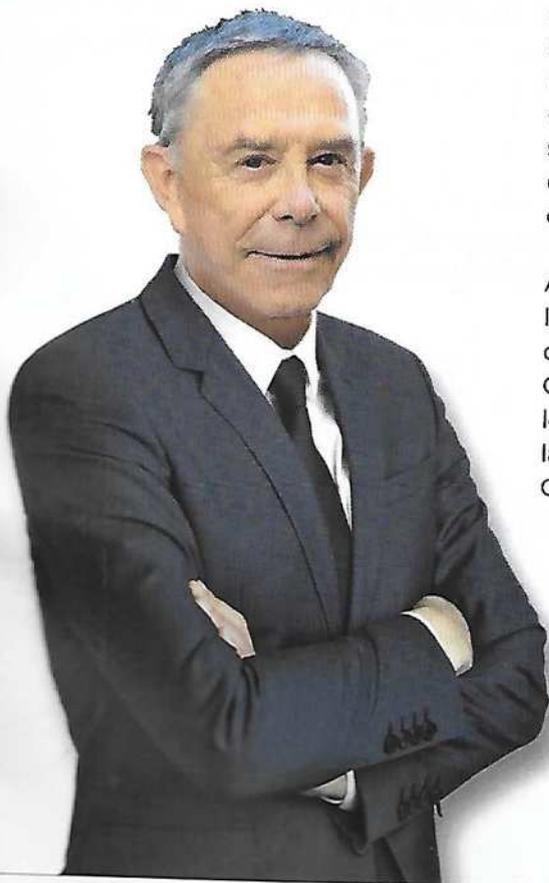
**Magazine
trimestriel,**
avec des morceaux
dedans *(ou tout autre)*

The logo for ANR (Association Nationale Retraités) features the letters 'ANR' in a bold, blue, sans-serif font. The letters are enclosed within a blue circular arc that is open at the bottom. Below the arc is a yellow wavy line that resembles a stylized wave or a ribbon.

La réforme des retraites : cela ne nous regarde pas ! Vraiment ?

“
*Qu'on le veuille
ou non, l'ANR
ne veut pas,
ne peut pas,
se désintéresser
de la réforme
des retraites.*”

FÉLIX VÉZIER,
Président national



En posant ainsi le sujet de la réforme des retraites, je suis, je le sais, quelque peu provocateur. Mais, si je le fais, c'est bien parce que cette question agite nombre de nos adhérents, dont certains m'écrivent... pas toujours en termes aimables. Il y a ceux qui considèrent que la réforme n'intéresse que les actifs et ceux qui voudraient au contraire voir les retraités dans la rue.

Vous trouverez dans ce numéro la position de notre association. Qu'on le veuille ou non, l'ANR ne veut pas, ne peut pas, se désintéresser de la réforme des retraites. D'abord parce que le système par répartition lie indissolublement retraités et actifs, ensuite parce que la solidarité intergénérationnelle doit rester le ciment de notre société, enfin parce qu'un certain nombre de dispositions concernent, ou peuvent concerner, les retraités.

Ainsi, pouvons-nous regretter, nous, retraités, que les pensions de réversion n'aient pas toute leur place dans le projet présenté. Il est dommage également que le problème du travail des seniors ne soit pas suffisamment traité. Il constituerait pourtant un apport intéressant pour le financement des retraites, ce financement qui inquiète légitimement nos gouvernants, alors même qu'ils se sont privés de certaines ressources - le Fonds de Réserve des Retraites, par exemple. Les retraités, dont le pouvoir d'achat ne fait que s'éroder, ne peuvent que manifester de la colère devant ce gâchis. Dernier regret que je formulerai, même si d'autres critiques seraient nécessaires : que l'on n'ait pas trouvé, cette fois encore, le chemin d'un vrai débat que méritait pourtant ce problème de société.

Autre problème de société, qui tarde à trouver des réponses : le traitement de la perte d'autonomie. L'on connaît les grands axes de ce que devrait être une vraie politique dans ce domaine. On ne compte plus les rapports qui en ont traité. Mais, là encore, les choix financiers nécessaires ne sont pas faits : on tempore, laissant se dégrader la situation sanitaire et économique du secteur. Car, plus on tarde, plus la solution coûtera cher ! Nous pourrions en dire autant dans le domaine de la santé en général.

La population des retraités représente plus du quart de la population française, faut-il le rappeler ? Elle ne peut se désintéresser des problèmes de société, ceux qui concernent nos enfants, nos actifs et elle-même. Alors oui, comme sur les problèmes de santé, de pouvoir d'achat ou de retraite, nous donnerons notre avis.

ABONNEMENTS

Avril 2023 - 96^e année
 Prix de l'abonnement annuel : 18 €
 (4 numéros)
 Magazine trimestriel de l'ANR
 (Association nationale de retraités)

RÉDACTION

Directeur de la publication :
 Félix VÉZIER

Responsable d'édition :
 Francis COURRIC

Comité de rédaction :

Daniel BERTRAND
 Denise DEBOUT
 Monique GASNIER
 Yves HAMEAU
 Alain JENTILE
 Jocelyne PERSONNE
 François REISSER
 Jean-Michel SAGNIER
 Jean-Pierre VACHE

Dessins : Yves HAMEAU (ANR 08)

ADMINISTRATION

Dépôt légal 2^e trimestre 2023
 Commission paritaire
 n° 0924 G 81872
 ISSN 1636-6530
 Tirage : 55 000 exemplaires

ANR Siège national

13 rue des Immeubles Industriels
 75011 Paris
 Tél. : 01 43 79 37 18
 Fax : 01 43 79 86 84
 Site internet : <http://www.ansiege.fr>
 Courriel : ansiege@orange.fr
 Amicale-Vie : 01 43 79 21 28

FABRICATION

Éditeur : ANR Siège national
 13 rue des Immeubles Industriels
 75011 Paris

Conception - impression :

ARMICOM
 Courriel : f.cabioch@armicom.fr

En cas de changement
 de situation, merci de contacter
 le siège de l'ANR au :
01 43 79 37 18



Dans l'espace adhérents du site ansiege.fr vous êtes informés de l'actualité de vos droits.
 Pour y accéder, c'est très simple : dans le bandeau bleu de la page d'accueil, cliquer sur **"VOUS ETES"**,
 puis **"ADHERENT (ESPACE adhérents)"** indiquer un identifiant : *adherent* (sans accent)
Pour le mot de passe, merci de vous adresser à votre groupe ANR.



06 Défense

08 Actualité

19 Culture

30 Jeux

34 Amicale-Vie

38 Santé

42 Entreprise

47 Vivre-infos

Encart deuils

L'INFLATION NOUS POURSUIT

Léger ralentissement des prix des services, 2,6 %, au lieu de 2,9 % en décembre ! Léger ralentissement de l'inflation des produits manufacturés, mais les dépenses les plus importantes pour la vie, que sont l'alimentation et l'énergie, restent au plus haut avec +13,3 % pour l'alimentation et 16,3 % pour l'énergie. C'est pourquoi le niveau d'inflation reste fort, et toujours plus fort que le montant de la revalorisation des pensions. D'abord, parce que les augmentations de 2022 ne couvrent pas l'inflation, ensuite, parce que les 0,8 % de janvier 2023 sont encore largement insuffisants.

Mais, effet positif de l'inflation, pour celles et ceux qui peuvent économiser, le livret A est au taux de 3 % depuis février.

LES CHIFFRES DE JANVIER :

Indice INSEE des prix à la consommation, hors tabac : il est à 113,86 €, la hausse annuelle est de 6,1 %. Avec le prix du tabac, l'inflation annuelle est de 6 %.

L'indice de référence des loyers au 4^e trimestre 2022 est à 137,26 €, la variation annuelle est de 3,50 %.

Une très légère hausse par rapport au précédent trimestre où il était à 3,49 %. À noter que, sans les mesures de plafonnement (loi du 16 août 2022 portant mesures d'urgences pour la protection du pouvoir d'achat), il serait à 5,69 % sur un an.

Le SMIC : revalorisé de 1,81 % au 1^{er} janvier. Sur la base de 35 heures, il passe à 1 709,28 € pour le mensuel brut et à 11,27 € pour l'horaire brut. Le mensuel net est à 1 353,07 € et l'horaire net à 8,926 €.

LES DÉPENSES CONTRAINTES :

Énergie : + 16,3 %. Accélération avec la hausse des produits pétroliers, (+ 16,3 % après + 14,3 %), du gaz, (+ 38,2 % après + 29,3 %). À l'inverse, les prix de l'électricité, (+ 3,1 % après + 7,3 %), des combustibles liquides (+ 28,7 % après + 37,8 %), et solides, (+ 45,5 % après + 52,1 %), ralentissent.

Alimentation : + 13,3 %. Tous les postes ont subi une très forte augmentation. Les huiles, par exemple, autres que l'huile d'olive, + 56,4 %, les farines et autres céréales, + 25,1 %, les pâtes et couscous, + 19,9 %, la volaille, + 17,7 %, le poisson frais, + 14,7 %, le lait fromage et œufs, + 19,1 %, le sucre, + 37,3 %. Attention, les surgelés, légumes et fruits, c'est de 7 à 12 % de plus que le frais !

Transports : + 8,6 %. Remontée des prix du gazole, (17,5 % après + 15,6 %), des services, (+ 10,2 % après + 8,6 %).

Hausse de 8,8 % sur les pneumatiques, et de 5,7 % pour les bicyclettes. Les automobiles neuves subissent une hausse de 7,9 % et les occasions de 6 %, pour le moment !

Logement : + 8 %. Si les services, à savoir, loyer, eau, enlèvement des ordures ménagères, sont à la hausse, + 2 % (dont 3,9 % pour la collecte des ordures ménagères), nous observons une baisse sensible sur le poste énergie (+ 17,6 % après + 18,6 %). Le poste entretien et réparations poursuit sa hausse, + 6,3 %.

Assurances : + 2,7 %, une très forte hausse. Sur les assurances habitation + 4,4 %, sur les complémentaires santé + 2,9 %, sur les assurances transports, passant de - 3,5 % à - 0,5 %.

Habillement et chaussures : + 2,4 %. Un très léger tassement, sauf, sur le poste nettoyage et réparations (+ 6 % après + 5,7 %). Sur les vêtements, la hausse est de 2,3 %, dont 5,7 % pour les vêtements hommes. Quant aux chaussures, la hausse est de 1,6 %, dont 2,4 % pour les chaussures femmes.

Services financiers : - 0,1 %, ils étaient à + 2,4 %. Pourvu que ça dure !

Santé : - 0,6 %, légère baisse de 0,2 % par le fait des produits médicaux divers, (- 5,6 % après - 3,6 %). La hausse est de 2,2 % pour les médecins spécialistes, 0,6 % pour les généralistes. Les services dentaires étaient à la baisse, - 0,8 %, ils sont revenus à 0 %.

Communications : - 2,2 %. Une baisse sensible, y compris pour les services de communications, - 1,4 % et les téléphones portables - 7,4 %. Baisse également pour les services d'expédition de courrier, (+ 2,2 % après + 7,4 %) Par contre, hausse de 1,5 % pour les services d'accès à internet.

ET, PENDANT CE TEMPS :

■ **2 millions de livres (2,3 millions d'euros),** c'est le prix, auquel s'est vendu aux enchères, à Londres, le ballon du but mythique de Diego Maradona au Mondial 1986, à l'aide de "la main de Dieu".

■ **189 milliards d'euros,** c'est selon le dernier rapport d'Oxfam sur les inégalités, ce qu'ont gagné les dix plus grandes fortunes de France depuis la crise Covid.

■ **Chez Alpine,** hausse des ventes de 32,14 % en 2022 par rapport à 2021, soit 2 138 immatriculations.

Jean-Michel Sagnier